

FICHE DE POSTE : Recrutement de conseillers en RH de proximité

Contexte :

Dans le cadre de l'expérimentation de la gestion des ressources humaines de proximité, l'académie de Montpellier met en place des équipes mobiles en gestion de ressources humaines de proximité « EMRHP » constituées de conseillers en RH.

L'objectif est un accompagnement de proximité à l'échelle d'un département pour mieux répondre aux attentes et besoins des personnels. Les EMRHP seront accessibles localement et facilement pour les personnels d'encadrement, les personnels enseignants du 1^{er} et 2nd degrés et les personnels ATSS.

Localisation et nombre de postes à pourvoir:

- Une EMRHP Gard : constituée de 3 agents dédiés à temps plein à ces missions.
- Une EMRHP Lozère : constituée de 2 agents exerçant ces missions dans le cadre d'un mi-temps.

Les postes sont à pourvoir à compter du 01.10.18.

Positionnement hiérarchique

Les EMRHP sont des équipes académiques placées sous l'autorité hiérarchique de la Secrétaire générale adjointe-directrice des ressources humaines et sous l'autorité fonctionnelle du DASEN du département d'intervention.

Missions

Dans le cadre de la politique académique en matière de GRH, ces équipes inter-catégorielles et pluri-professionnelles devront accompagner les personnels, anticiper et gérer des situations de crise, établir localement des liens et animer des réseaux professionnels auprès des employeurs locaux.

L'EMRHP constitue ainsi une ressource dédiée aux missions suivantes :

- *écoute, conseil et prévention* : sur saisine des chefs d'établissements, des corps d'inspection ou de l'autorité académique, l'EMRHP pourra répondre à une situation de difficulté RH individuelle et/ou collective et proposer des solutions ou des modalités d'accompagnement adapté.
- *aide aux diagnostics RH des circonscriptions ou EPLE* : sur saisine des IEN ou chefs d'établissement, elle pourra conseiller et accompagner les cadres et les responsables en charge de la fonction RH dans les processus de GRH. Elle pourra participer à la réalisation de diagnostics RH.
- *aide au développement personnel et professionnel* : l'EMRHP pourra être sollicitée directement par tout agent pour apporter des réponses individuelles à des demandes de rdv RH. Elle conduira des entretiens individuels en vue d'accompagner et d'éclairer les agents dans leur projet professionnel et dans l'orientation de leur parcours. Elle analysera les besoins de formation. Elle contribuera également à la détection et à la constitution de viviers de compétences et de potentiels.
- *animation des réseaux professionnels dans un bassin local d'emploi* : l'EMRHP sera chargée d'expertiser le marché de l'emploi public et privé, de prospecter les emplois vacants pour faciliter la mobilité et la reconversion des agents de l'éducation nationale.

Elle identifiera également d'éventuelles ressources contractuelles parmi les viviers locaux et contribuera à l'optimisation de l'utilisation de la ressource humaine sur un territoire.

Dans le cadre de ces missions, l'EMRHP collabore de manière étroite avec les services de gestion de personnels, les conseillers de prévention départementaux, le conseiller de prévention académique, la CT EVS et le Service de Prévention et de Suivi des Personnels (SPSP).

Profils recherchés :

Personnels enseignants du 1^{er} ou du 2nd degré,

Personnels administratifs catégorie A,

Psychologues de l'éducation nationale ou psychologues du travail.

Ces personnels devront manifester un intérêt particulier pour les questions de ressources humaines et une connaissance suffisante du système éducatif et de ses personnels.

Compétences

Savoir-faire	Savoir être	Connaissances souhaitées :
<ul style="list-style-type: none">- Conduire un entretien- Conseiller- Analyser un projet personnel- Evaluer une compétence- Détecter un potentiel- Disposer de capacités d'analyse de situations complexes- Savoir gérer des situations de crise	<ul style="list-style-type: none">- Etre à l'écoute- Sens des relations humaines- Sens du travail en équipe- Maitrise de soi et discernement- Disponibilité et adaptabilité- discrétion professionnelle	<ul style="list-style-type: none">- Statut général de la fonction publique et statut particuliers- Organisation et fonctionnement des services et des établissements- Dispositifs d'accompagnement individualisé et collectif- Dispositifs de formation initiale et continue- Problématique liée à la qualité de vie au travail- Marché du travail- Psychologie du travail

Candidatures :

Ces postes sont ouverts aux fonctionnaires titulaires de l'éducation nationale de l'académie de Montpellier. Les postes de psychologue du travail sont ouverts aux fonctionnaires et aux non fonctionnaires.

Les candidatures devront comporter un CV, une lettre de motivation et le dernier arrêté de promotion d'échelon pour les fonctionnaires ou bulletin de paye pour les non fonctionnaires.

Elles seront envoyées, sous-couvert du supérieur hiérarchique, pour le 17 septembre au plus tard à :

Madame la Rectrice de l'académie de Montpellier
Secrétariat général – à l'attention de Mme la Secrétaire générale adjointe -DRH
Rectorat de Montpellier
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier Cedex 2

Il convient de doubler l'envoi papier par courrier électronique à l'adresse suivante : ce.recdrh@ac-montpellier.fr